

Relevé de décisions du 24 septembre 2007

Etaient présents :

ULP : Alain Beretz, Emmanuel Caillaud, Jean Déroche, Sylvie Lefèvre-Dalbin, Michel Granet, Yannick Schmitt, Eric Westhof

UMB : Bernard Michon, Bernard Baraton, Michel Deneken

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Frédérique Granet, Eric Pimmel, Claudine Wernert

IUFM : Michel Herr, Jean-Claude Bove

Inter-U : Anne Goudot

Expert extérieur : Josette Soulas

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Relevé de décisions après le Comité de Pilotage du 24 09 07

1 – Organisation du travail septembre 2007/mars 2008 : résultats attendus

Les travaux en cours convergeront vers un dossier « projet d'établissement commun portant création de l'UdS »

Il sera remis à la DGES le **3 mars 2008**.

Il sera soumis préalablement aux conseils pour validation définitive entre le **10 et le 29 février 2008**.

Il sera soumis, sous forme de bilan d'étape, aux conseils entre le **26 novembre et le 21 décembre**.

Le plan retenu est le suivant :

1. Introduction : déclaration politique des présidents
2. Chapitre préliminaire : les voies spécifiques de construction de l'UdS
 - ◆ structuration : création de N2
 - ◆ actions pilotes
 - ◆ reconfiguration des fonctions de soutien aux missions et de gestion dans l'optique du passage du « 3 à 1 »
3. Chapitres suivants :
 - ◆ Offre de formation
 - ◆ politique scientifique (recherche et valorisation)
 - ◆ vie universitaire
 - ◆ documentation
 - ◆ relations internationales (+ ouverture et partenariats)
 - ◆ pilotage
 - ◆ GRH
 - ◆ Finances
 - ◆ patrimoine et logistiques

Les groupes proposeront aux présidents la désignation de **responsables de la rédaction** pour chacun des chapitres.

Un **rédacteur coordonnateur** sera également désigné par les présidents. Il aura pour mission le lissage final de la rédaction du projet.

La première version, rassemblant la rédaction des différents chapitres sera arrêtée pour **le 28 janvier 2008**.

Un bilan d'étape devra remonter des groupes de façon à être examinée en Comité de pilotage pour **le 19 novembre**.

2 - Les Niveaux 2

Le groupe Organisation et Gouvernance est invité à préparer le **cahier des charges de l'appel d'offre** qui devra être adressé aux composantes actuelles – UFR ou assimilées et Laboratoires de recherche – en vue de constituer les N2.

Les N3 intéressés par un regroupement en N2 devront présenter un **projet scientifique et pédagogique cohérent** (regroupement selon des logiques disciplinaires, thématiques, ouverture sur des métiers...)

Les N2 seront approuvés pour la **durée du contrat (2009-2012)**.

Ils disposeront de **compétences imposées** : mettre en œuvre la politique de l'établissement (niveau 1) sous la forme suivante :

- ◆ instruction et avis sur les dossiers relatifs aux formations et aux programmes de recherche et moyens associés
- ◆ animer le rapprochement entre formation et recherche, les relations avec les milieux professionnels concernés
- ◆ créer les conditions d'une réelle pluridisciplinarité

mais pourront aussi s'organiser librement.

Ils seront dotés :

- ◆ d'une instance de débat, consultative (composition à définir)
- ◆ d'un responsable (désignation à définir), qui assurera la liaison avec le niveau 1 et les niveaux 3.

Les composantes actuelles seront maintenues pendant la durée du contrat avec leurs moyens. Les mises en commun de compétences seront favorisées.

Les modalités de fonctionnement des N2 seront approuvées par le Conseil d'administration.

3 - Les actions pilotes

Les groupes seront invités à proposer, pour le **comité de pilotage du 22 octobre**, les projets d'actions pilotes présentées par ordre de priorités.

Les actions pilotes doivent associer les trois établissements autour d'un projet apportant une plus value au domaine dans lesquels elles s'inscrivent.

La liste mentionnera le **responsable de l'action pilote**, une description sommaire du contenu et le nom des membres de l'équipe qui porte le projet.

Les présidents arrêteront pour le 19 novembre la liste des actions pilotes.

4 – La reconfiguration des fonctions d'appui aux missions et des fonctions de gestion

Afin d'être en situation d'arrêter les contours de ces fonctions dans le cadre de l'Université de Strasbourg, une première étape va consister à **analyser**, dans chacune des trois universités, **le périmètre, les contenus, les acteurs et services associés pour chaque fonction**.

Les analyses feront l'objet d'une restitution en interuniversitaire et une synthèse sera élaborée. Elle sera soumise au comité de pilotage du 17 décembre, et la configuration des fonctions de l'université unique sera arrêtée par les présidents et intégrée dans le dossier qui sera soumis aux conseils.

Les Présidents